



## Délibération n° 2011-03-21-10

### **OBJET : PERSONNEL**

**Tableau des effectifs des emplois permanents : adaptation au titre de l'année 2011**

Nombre de membres en exercice : 31  
Nombre de présents : 16  
Nombre de votants : 19

Date de la convocation : 21/02/2011  
Date retour Préfecture :  
Affichée du                      au

Le 21 mars 2011 à 18 heures 30,

Le Comité Syndical du S.I.G.A.L., dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, au siège du S.I.G.A.L. à Rumilly (74150), sous la Présidence de M. Jean-Claude MARTIN, Président du S.I.G.A.L.

#### **Présents :**

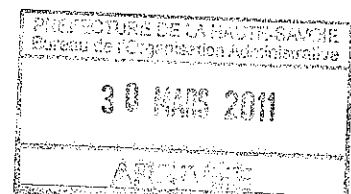
Mme Sylvia ROUPIOZ - M. Jacques COPPIER - M. Roland LOMBARD - M. Bernard GAY - M. Pierre BECHET (qui a reçu pouvoir de M. Philippe HECTOR) - M. Marcel THOMASSET - Mme Viviane BONET - M. Pierre BLANC (qui a reçu pouvoir de M. Christian HEISON) - M. Maurice POPP - M. François RAVOIRE (suppléant de M. Jean-Michel AVON) - M. Georges DUPASSIEUX - M. Roland DALEX - M. Georges GROSJEAN (suppléant de M. Jean-Claude GUERRAZ) - M. Alain COLLINET - M. Jean-Louis DUBOIS (qui a reçu pouvoir de M. Marcel BOUVIER) - M. Alain BAUQUIS

#### **Excusés :**

M. Philippe HECTOR (qui a donné pouvoir à M. Pierre BECHET) - M. Hervé TEYSSIER - M. Joseph PERISSIER - Mme Martine MANIN - M. Jean-Marc PELCE - M. Christian HEISON (qui a donné pouvoir à M. Pierre BLANC) - M. Marcel BOUVIER (qui a donné pouvoir à M. Jean-Louis DUBOIS) - M. Bernard BONNAFOUS - M. Jean-Michel AVON (suppléé par M. François RAVOIRE) - Mme Evelyne DEPLANTE - Mme Hélène BUVAT - M. Jean-Claude MARTIN - M. François ABEL - M. Jean-Claude GUERRAZ (suppléé par M. Georges GROSJEAN) - M. Jean-Pierre BUGUET - M. Pierre FROELIG - M. Jean-Jacques GUINOT

**Madame Viviane BONET a été élue secrétaire de séance**

**Rapporteur : Monsieur le Président**



Il appartient au Comité Syndical, sur proposition du Président, de fixer les effectifs des emplois permanents à temps complet ou non, nécessaires au fonctionnement des services.

Le tableau des effectifs du SIGAL pour l'année 2011 détaille la répartition des postes par filière, cadres d'emploi et grade.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant à ces emplois doivent être obligatoirement inscrits au budget de l'année en cours.

**ENTENDU** l'exposé de Monsieur le Président ;

**Vu** le tableau des effectifs présenté

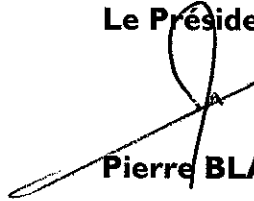
**LE COMITE SYNDICAL**, à l'unanimité,


**APPROUVE** le tableau des effectifs des emplois permanents, à temps complet ou à temps non complet du SIGAL annexé à la présente délibération.

Ainsi délibéré,

Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour Extrait Conforme,

Le Président,  
  
Pierre **BLANC**



PREFECTURE DE LA HAUTE-SAÛNE  
Bureau de l'Organisation Agricole  
30 MARS 2011  
ARRIVÉE

**TABLEAU DES EFFECTIFS SIGNAL AU 21 MARS 2011- ANNEXE 1**

FILIERE	CATEGORIE	CADRE D'EMPLOI	GRADE	EMPLOI	NBRE POSTE	TEMPS TRAVAIL	POSTE POURVU	ETP	DATE DELIBERAT°
ADMINISTRATIVE	A			Chargée de mission Habitat	1	TC	1	0,8	20/03/2006
				Chargée de mission CDDRA	1	TC	1	0,8	23/12/2008
				Chargée de mission Economie	1	TC	1	1	05/10/2009
				Chargée de mission ORC	1	TC	1	1	06/12/2010
MEDICO-SOCIALE	B	Adjoint administratif	Adjoint administratif 2ème classe	Secrétaire plateforme	1	TC	1	1	19/06/2006
				coordinatrice plateforme	1	TC	1	1	19/06/2006
					6		6	5,6	

Temps partiel 80%